

LA SAINTE CENE
ET
LE LAVAGE DES PIEDS

Bien-aimés en Christ,

Que la paix du Seigneur soit avec vous. C'est vraiment un privilège pour moi d'avoir cette opportunité de communier avec vous au travers de cette petite brochure. La raison d'être de celle-ci est de répondre à la question d'un bien-aimé frère qui est serviteur de Dieu et qui désire connaître ce qui est conforme aux Saintes Ecritures afin de n'apporter au peuple de Dieu que ce que disent réellement les Saintes Ecritures, c'est-à-dire ce que le Seigneur a dit dans sa Parole.

J'avais commencé à lui répondre par e-mail mais je me suis senti poussé à le faire sous forme d'une petite brochure afin de permettre à d'autres qui seraient dans le même cas, c'est-à-dire qui seraient préoccupés par la même question à trouver aussi une réponse.

La question du frère est la suivante :

Est-ce que Judas l'Iscaïot a-t-il pris part à la Sainte Cène ?

De cette question découle en principe, une autre question que le frère n'a pas posée, c'est de savoir :

A quel moment peut-on faire le lavage de pieds ? Est-ce avant la Sainte Cène ou est-ce après la Sainte Cène ?

Il est toujours très important de savoir que lorsqu'il y a une question biblique, il doit toujours y avoir une réponse biblique. Quand nous disons biblique, cela veut dire : « conforme aux Saintes Ecritures » et non pas conforme à notre propre interprétation des Ecritures. Il nous est recommandé, comme cela est écrit, « de persévérer dans l'enseignement des apôtres ... ».

C'est aux apôtres que le Seigneur a fait cette déclaration :

« ... *Et enseignez-leur tout ce que Je vous ai prescrit.* » Mat. 28 : 20.

En rapport avec la Sainte Cène, nous devons comprendre que cela n'a jamais été la volonté des disciples du Seigneur, c'est le Seigneur Lui-même qui a introduit cela. Il l'a fait dans un contexte bien précis et au moment qu'il fallait pour un but bien précis.

Le contexte bien précis : La Pâque.

Au moment qu'il fallait : Judas l'Iscaïot le fils de perdition n'était plus là.

Pour un but bien précis : Pour le pardon des péchés.

Pourquoi l'a-t-Il fait à Pâque ?

Voilà la raison pour laquelle Il l'a fait à la fête de Pâque.

« *L'Éternel dit à Moïse et à Aaron dans le pays d'Égypte :*

Ce mois-ci sera pour vous le premier des mois ; il sera pour vous le premier des mois de l'année. Parlez à toute l'assemblée d'Israël, et dites : Le dixième jour de ce mois, on prendra un agneau pour chaque famille, un agneau pour chaque maison. Si la maison est trop peu nombreuse pour un agneau, on le prendra avec son plus proche voisin, selon le nombre des personnes ; vous compterez pour cet agneau d'après ce que chacun peut manger.

Ce sera un agneau sans défaut, mâle, âgé d'un an ; vous pourrez prendre un agneau ou un chevreau. Vous le garderez jusqu'au quatorzième jour de ce mois ; et toute l'assemblée d'Israël l'immolera entre les deux soirs.

On prendra de son sang, et on en mettra sur les deux poteaux et sur le linteau de la porte des maisons où on le mangera.

Cette même nuit, on en mangera la chair, rôtie au feu ; on la mangera avec des pains sans levain et des herbes amères. Vous ne le mangerez point à demi cuit et bouilli dans l'eau ; mais il sera rôti au feu, avec la tête, les jambes et l'intérieur. Vous n'en laisserez rien jusqu'au matin ; et, s'il en reste quelque chose le matin, vous le brûlerez au feu.

Quand vous le mangerez, vous aurez vos reins ceints, vos souliers aux pieds, et votre bâton à la main ; et vous le mangerez à la hâte. C'est la Pâque de l'Éternel. » Exode 12 : 1-11

Il était question d'un agneau sans défaut, mâle et dont le sang devait servir de signe.

« Cette nuit-là, Je passerai dans le pays d'Égypte, et Je frapperai tous les premiers-nés du pays d'Égypte, depuis les hommes jusqu'aux animaux, et J'exercerai des jugements contre tous les dieux de l'Égypte. Je suis l'Éternel.

Le sang vous servira de signe sur les maisons où vous serez ; Je verrai le sang, et Je passerai par-dessus vous, et il n'y aura point de plaie qui vous détruise, quand Je frapperai le pays d'Égypte ».

Exode 12 : 12-13.

C'était la délivrance totale des enfants d'Israël, c'est après que l'agneau ait été sacrifié et que son sang a été appliqué que le destructeur est passé au-dessus d'eux et les a épargnés alors que du côté des Egyptiens, c'était la destruction. C'est après cela qu'ils sont tous sortis de l'Égypte, libres à cause du sang qui a été appliqué.

Dans les Saintes Ecritures, nous apprenons aussi clairement par Jean Baptiste cette puissante déclaration en rapport avec le Seigneur Jésus-Christ :

« Voici l'Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde. » Jean 1 :29

C'est aussi pour cela que le Seigneur Jésus-Christ a déclaré ceci :

« Je suis le pain vivant qui est descendu du ciel. Si quelqu'un mange de ce pain, il vivra éternellement ; et le pain que Je donnerai, c'est ma chair, que je donnerai pour la vie du monde ».

Là-dessus, les Juifs disputaient entre eux, disant : Comment peut-Il nous donner sa chair à manger ?

Jésus leur dit : En vérité, en vérité, Je vous le dis, si vous ne mangez la chair du Fils de l'homme, et si vous ne buvez son sang, vous n'avez point la vie en vous-mêmes.

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang a la vie éternelle ; et Je le ressusciterai au dernier jour.

Car ma chair est vraiment une nourriture, et mon sang est vraiment un breuvage.

Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang demeure en moi, et Je demeure en lui ». Jean 6 : 51-56.

Nous pouvons comprendre combien cette recommandation est vraiment nécessaire et très importante pour tout véritable disciple du Seigneur Jésus-Christ. Cela revêt une importance particulière car c'est la volonté du Seigneur.

C'est pourquoi l'apôtre Paul déclare :

« Car j'ai reçu du Seigneur ce que je vous ai enseigné ; c'est que le Seigneur Jésus, dans la nuit où Il fut livré, prit du pain, et, après avoir rendu grâces, le rompit, et dit : Ceci est mon corps, qui est rompu pour vous ; faites ceci en mémoire de moi.

De même, après avoir soupé, Il prit la coupe, et dit : Cette coupe est la nouvelle alliance en mon sang ; faites ceci en mémoire de moi toutes les fois que vous en boirez.

Car toutes les fois que vous mangez ce pain et que vous buvez cette coupe, vous annoncez la mort du Seigneur, jusqu'à ce qu'Il vienne. C'est pourquoi celui qui mangera le pain ou boira la coupe du Seigneur indignement, sera coupable envers le corps et le sang du Seigneur.

Que chacun donc s'éprouve soi-même, et qu'ainsi il mange du pain et boive de la coupe ; car celui qui mange et boit sans discerner le corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même ».

1 Co. 11 : 23-29.

Et plus loin encore, Il nous dit : « *La coupe de bénédiction que nous bénissons, n'est-elle pas la communion au sang de Christ ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas la communion au corps de Christ ? Puisqu'il y a un seul pain, nous qui sommes plusieurs, nous formons un seul corps ; car nous participons tous à un même pain.*

Voyez les Israélites selon la chair : ceux qui mangent les victimes ne sont-ils pas en communion avec l'autel ? Que dis-je donc ? Que la viande sacrifiée aux idoles est quelque chose, ou qu'une idole est quelque chose ?

Nullement. Je dis que ce qu'on sacrifie, on le sacrifie à des démons, et non à Dieu ; or, je ne veux pas que vous soyez en communion avec les démons. Vous ne pouvez boire la coupe du Seigneur, et la coupe des démons ; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur, et à la table des démons ». 1 Co. 10 : 16-21.

Il faut absolument discerner le Corps de Christ afin de ne pas prendre la Sainte Cène de n'importe quelle manière parce que celui qui mange et boit sans discerner le Corps du Seigneur, mange et boit un jugement contre lui-même.

IL EST NECESSAIRE QUE CELUI QUI VA PRENDRE PART A LA SAINTE CENE AIT ETE BAPTISE CONFORMEMENT AUX SAINTES ECRITURES, C'EST-A-DIRE : « AU NOM DU SEIGNEUR JESUS-CHRIST ».

Car, il faut que la personne comprenne exactement ce qu'il est entrain de faire, il ne s'agit pas d'une trinité mais bien d'un Corps, de la chair de quelqu'un qui s'est offert pour nos péchés afin que nous obtenions notre rédemption, le pardon de nos péchés.

Pas une trinité mais bien une personne. Et lorsqu'il s'agit d'une personne, il doit avoir un nom car toute personne porte un nom.

« Voici de quelle manière arriva la naissance de Jésus Christ. Marie, sa mère, ayant été fiancée à Joseph, se trouva enceinte, par la vertu du Saint Esprit, avant qu'ils eussent habité ensemble.

Joseph, son époux, qui était un homme de bien et qui ne voulait pas la diffamer, se proposa de rompre secrètement avec elle.

Comme il y pensait, voici, un ange du Seigneur lui apparut en songe, et dit : Joseph, fils de David, ne crains pas de prendre avec toi Marie, ta femme, car l'enfant qu'elle a conçu vient du Saint Esprit ; elle enfantera un fils, et tu lui donneras le nom de Jésus ; c'est Lui qui sauvera son peuple de ses péchés ».

Mat. 1 : 18-21.

Comment doit être fait le pain ?

Avec de la farine de blé sans levain, c'est du pain sans levain avec de la farine non fermentée.

« Pendant sept jours, vous mangerez des pains sans levain. Dès le premier jour, il n'y aura plus de levain dans vos maisons ; car toute personne qui mangera du pain levé, du premier jour au septième jour, sera retranchée d'Israël.

Le premier jour, vous aurez une sainte convocation ; et le septième jour, vous aurez une sainte convocation. On ne fera aucun travail ces jours-là ; vous pourrez seulement préparer la nourriture de chaque personne.

Vous observerez la fête des pains sans levain, car c'est en ce jour même que j'aurai fait sortir vos armées du pays d'Égypte ; vous observerez ce jour comme une loi perpétuelle pour vos descendants.

Le premier mois, le quatorzième jour du mois, au soir, vous mangerez des pains sans levain jusqu'au soir du vingt et unième jour. Pendant sept jours, il ne se trouvera point de levain dans vos maisons ; car toute personne qui mangera du pain levé sera retranchée de l'assemblée d'Israël, que ce soit un étranger ou un indigène. Vous ne mangerez point de pain levé ; dans toutes vos demeures, vous mangerez des pains sans levain ». Exode 12 : 14-20.

EST-CE QUE JUDAS L'ISCARIOT A PRIS PART A LA SAINTE CENE ?

Réponse : NON ! Judas n'a pas pris part à la Sainte Cène.

Prouvez-le par les Saintes Ecritures !

Nous devons bien nous poser la question de savoir d'abord à quel moment a eu lieu la Sainte Cène ?

Si nous prenons les Saintes Ecritures dans Jean 13 : 1.

« Avant la fête de Pâque, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde au Père, et ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, mit le comble à son amour pour eux ».

L'Écriture précise bien : « AVANT LA FETE DE PAQUE ».

Donc, ce n'était pas pendant la fête de Pâque mais bien AVANT PAQUE.

Si nous continuons donc la lecture de Jean le chapitre 13 et cela à partir du verset 18 jusqu'au verset 30 :

« Ce n'est pas de vous tous que Je parle ; Je connais ceux que J'ai choisis. Mais il faut que l'Écriture s'accomplisse : Celui qui mange avec Moi le pain a levé son talon contre Moi ».

Dès à présent Je vous le dis, avant que la chose arrive, afin que, lorsqu'elle arrivera, vous croyiez à ce que Je suis.

En vérité, en vérité, Je vous le dis, celui qui reçoit celui que J'aurai envoyé Me reçoit, et celui qui Me reçoit, reçoit celui qui M'a envoyé.

Ayant ainsi parlé, Jésus fut troublé en son esprit, et Il dit expressément : En vérité, en vérité, Je vous le dis, l'un de vous Me livrera.

Les disciples se regardaient les uns les autres, ne sachant de qui Il parlait.

Un des disciples, celui que Jésus aimait, était couché sur le sein de Jésus.

Simon Pierre lui fit signe de demander qui était celui dont parlait Jésus.

Et ce disciple, s'étant penché sur la poitrine de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce ?

Jésus répondit : C'est celui à qui Je donnerai le morceau trempé. Et, ayant trempé le morceau, Il le donna à Judas, fils de Simon, l'Iscaïot.

Dès que le morceau fut donné, Satan entra dans Judas. Jésus lui dit : Ce que tu fais, fais-le promptement. Mais aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi il lui disait cela ; car quelques-uns pensaient que, comme Judas avait la bourse, Jésus voulait lui dire : Achète ce dont nous avons besoin pour la fête, ou qu'il lui commandait de donner quelque chose aux pauvres. Judas, ayant pris le morceau, se hâta de sortir. Il était nuit ».

L'Écriture dit clairement que lorsque Judas a pris le morceau, il se hâta de sortir. Donc, il est parti et les autres sont restés avec le Seigneur.

En lisant bien les Saintes Ecritures, nous trouvons au verset 21 cette déclaration du Seigneur :

« Ayant ainsi parlé, Jésus fut troublé en son esprit, et il dit expressément : En vérité, en vérité, je vous le dis, l'un de vous me livrera. Les disciples se regardaient les uns les autres, ne sachant de qui il parlait. Un des disciples, celui que Jésus aimait, était couché sur le sein de Jésus.

Simon Pierre lui fit signe de demander qui était celui dont parlait Jésus. Et ce disciple, s'étant penché sur la poitrine de Jésus, lui dit : Seigneur, qui est-ce ?

Jésus répondit : C'est celui à qui Je donnerai le morceau trempé. Et, ayant trempé le morceau, Il le donna à Judas, fils de Simon, l'Iscaïot.

Dès que le morceau fut donné, Satan entra dans Judas.

Jésus lui dit : Ce que tu fais, fais-le promptement. Mais aucun de ceux qui étaient à table ne comprit pourquoi Il lui disait cela ; car quelques-uns pensaient que, comme Judas avait la bourse, Jésus voulait lui dire : Achète ce dont nous avons besoin pour la fête, ou qu'Il lui commandait de donner quelque chose aux pauvres. Judas, ayant pris le morceau, se hâta de sortir. Il était nuit ».

Maintenant, prenons dans le livre de Matthieu 26 : 20-25.

« Le soir étant venu, Il se mit à table avec les douze.

Pendant qu'ils mangeaient, Il dit : Je vous le dis en vérité, l'un de vous Me livrera.

Ils furent profondément attristés, et chacun se mit à Lui dire : Est-ce moi, Seigneur ?

Il répondit : Celui qui a mis avec Moi la main dans le plat, c'est celui qui Me livrera.

Le Fils de l'homme s'en va, selon ce qui est écrit de lui. Mais malheur à l'homme par qui le Fils de l'homme est livré ! Mieux vaudrait pour cet homme qu'il ne fût pas né.

Judas, qui le livrait, prit la parole et dit : Est-ce moi, Rabbi ?

Jésus lui répondit : Tu l'as dit ».

Nous remarquons que ces mêmes paroles se trouvent dans Jean 13 et c'est dans Jean 13 que nous avons le tableau complet pour que nous comprenions les événements qui nous sont présentés dans Matthieu 26 : 20-25 car ce que nous avons dans Matthieu, c'est un condensé mais les détails nous sont donnés dans Jean 13.

C'est dans Jean 13 que nous apprenons que lorsque le morceau a été donné à Judas, celui-ci se hâta de sortir. Ce détail-là, on ne le trouve pas dans Matthieu.

Ce qui va pousser les gens à dire que Judas a participé à la Sainte Cène, ce sont ces paroles :

« Le soir étant venu, Il se mit à table avec les douze ».

Pendant qu'ils mangeaient, Il dit : Je vous le dis en vérité, l'un de vous me livrera. » Mat. 26 : 20-21.

Pour mieux comprendre cela, revenons dans Jean 13 : 1-5.

« Avant la fête de Pâque, Jésus, sachant que son heure était venue de passer de ce monde au Père, et ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, mit le comble à son amour pour eux.

Pendant le souper, lorsque le diable avait déjà inspiré au cœur de Judas Iscariot, fils de Simon, le dessein de le livrer, Jésus, qui savait que le Père avait remis toutes choses entre ses mains, qu'Il était venu de Dieu, et qu'Il s'en allait à Dieu, se leva de table, ôta ses vêtements, et prit un linge, dont Il se ceignit. Ensuite, Il versa de l'eau dans un bassin, et Il se mit à laver les pieds des disciples, et à les essuyer avec le linge dont Il était ceint ».

Voici les éléments à tenir en compte :

1. AVANT LA FETE DE PAQUE où la Sainte Cène se passe pendant la Pâque
« Il leur dit : J'ai désiré vivement manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir... »
Luc 22 : 15.
L'événement qui se déroule dans Jean 13 est bien avant la fête de Pâque, ce qui veut dire que le Maître et ses disciples étaient tout simplement entrain de manger normalement comme on mange ensemble avec ceux avec qui nous sommes. Ce n'était pas la Sainte Cène.
2. SE LEVA DE TABLE ET OTA SES VETEMENTS.
3. IL VERSA DE L'EAU DANS UN BASSIN.
4. IL SE MIT A LAVER LES PIEDS DES DISCIPLES.

Nous voyons bien clairement dans quel contexte cela se passe. Il s'agit de l'enseignement du LAVAGE DES PIEDS, cela se passe AVANT LA SAINTE CENE car, c'est bien AVANT LA FETE DE PAQUE, c'est là aussi que la nature de Judas s'est manifestée, il a pris le morceau qui était trempé et il se hâta de sortir.

C'est lorsqu'il sortit, c'est alors que Matthieu nous introduit maintenant dans la partie qui concerne la Sainte Cène.

« Pendant qu'ils mangeaient, Jésus prit du pain ; et, après avoir rendu grâces, Il le rompit, et le donna aux disciples, en disant : Prenez, mangez, ceci est mon corps.

Il prit ensuite une coupe ; et, après avoir rendu grâces, Il la leur donna, en disant : Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de l'alliance, qui est répandu pour plusieurs, pour la rémission des péchés.

Je vous le dis, Je ne boirai plus désormais de ce fruit de la vigne, jusqu'au jour où J'en boirai du nouveau avec vous dans le royaume de mon Père ». Mat. 26 : 26-29.

Si nous avons bien compris ce que le Seigneur nous a dit, nous retiendrons que JUDAS ETAIT LE FILS DE PERDITION.

« Lorsque j'étais avec eux dans le monde, Je les gardais en ton nom. J'ai gardé ceux que tu m'as donnés, et aucun d'eux ne s'est perdu, sinon le fils de perdition, afin que l'Écriture fût accomplie ». Jean 17 :12

Comment le Seigneur qui savait très bien que Judas était le fils de perdition pouvait alors lui dire : « Jusqu'au jour où J'en boirai de nouveau AVEC VOUS dans le royaume de mon Père ».

Donc, Il doit avoir fait la promesse à Judas qu'il sera dans le Royaume de son Père avec lui et cela se passe lors de la Sainte Cène.

Donc, ce n'est pas scripturaire, le Seigneur ne peut pas promettre à un fils de perdition de se retrouver avec lui dans les cieux. NON !

Ce qui veut dire que Judas était déjà parti. Il était déjà parti pour livrer le Seigneur.

« Comme Il parlait encore, voici, Judas, l'un des douze, arriva, et avec lui une foule nombreuse armée d'épées et de bâtons, envoyée par les principaux sacrificateurs et par les anciens du peuple.

Celui qui le livrait leur avait donné ce signe : Celui que je baiserais, c'est lui ; saisissez-le.

Aussitôt, s'approchant de Jésus, il dit : Salut, Rabbi! Et il le baisa.

Jésus lui dit : Mon ami, ce que tu es venu faire, fais-le. Alors ces gens s'avancèrent, mirent la main sur Jésus, et Le saisirent ». Mat 26 : 47-50.

JUDAS N'ETAIT PLUS LÀ LORS DE LA SAINTE CENE.

En rapport avec la Sainte Cène, il y a deux éléments très importants :

1. Le Pain
2. La Coupe

En rapport avec le lavage des pieds, il y a trois éléments très importants :

1. L'eau
2. Le bassin
3. Le linge pour essuyer les pieds

QUAND EST-CE QU'ON FAIT LE LAVAGE DES PIEDS ?

1. Avant la Sainte Cène ? ou
2. Après la Sainte Cène ?

LE LAVAGE DES PIEDS SE FAIT AVANT LA SAINTE CENE ET NON APRES LA SAINTE CENE. Voir Jean 13 : 1-17 et Matthieu 26 : 26-29.

Le lavage des pieds avait pour but d'enseigner l'humilité aux apôtres et de ne pas se considérer plus grand ou plus important que l'autre mais bien de considérer l'autre comme étant au-dessus de soi.

Le Seigneur, Lui-même, leur a donné cet exemple, Il a dit :

« Vous m'appellez Maître et Seigneur ; et vous dites bien, car Je le suis. Si donc je vous ai lavé les pieds, moi, le Seigneur et le Maître, vous devez aussi vous laver les pieds les uns aux autres ; car je vous ai donné un exemple, afin que vous fassiez comme je vous ai fait.

En vérité, en vérité, je vous le dis, le serviteur n'est pas plus grand que son seigneur, ni l'apôtre plus grand que celui qui l'a envoyé. Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez. » Jean 13 : 13-17.

En réalité, c'est souvent l'esclave qui lave les pieds du maître, c'était le travail des esclaves. Voilà pourquoi Pierre ne voulait pas que le Maître lui lave les pieds.

« Pierre lui dit : Non, jamais Tu ne me laveras les pieds ; ... »

LAVEMENT DES PIEDS.

Marque de bienvenue et d'hospitalité qu'on donnait souvent avant un repas sous le climat généralement chaud du Proche-Orient ancien, où d'ordinaire les gens portaient des sandales ouvertes, marchaient sur le sol sec et voyageaient à pied sur des routes poussiéreuses.

Chez les gens du commun, l'hôte fournissait les bassins et l'eau nécessaires, et les visiteurs se lavaient eux-mêmes les pieds. Un hôte plus aisé faisait habituellement effectuer le lavement des pieds à son esclave, tâche qui était tenue pour servile.

Quand David voulut qu'Abigaïl devienne sa femme, celle-ci exprima son accord en déclarant :
“ Voici que ton esclave est comme une servante, pour laver les pieds des serviteurs de mon seigneur. ”

Quand un hôte ou une hôtesse lavait personnellement les pieds de ses invités, c'était vraiment une marque d'humilité, d'affection et de considération ». ETPE Vol2.P117

Cela se faisait AVANT LE REPAS et NON APRES LE REPAS.

Il n'est vraiment pas nécessaire de polémiquer là-dessus, il y a eu des enseignements qui conduisaient le peuple à faire le lavement des pieds après la Sainte Cène. C'est parce que nous n'avions pas bien considéré les Saintes Ecritures. On se basait souvent sur Jean 13 pour déclarer que le lavement des pieds se faisait après la Sainte Cène parce qu'il ressortait que les versets 2 à 4 parlaient du souper et de la table. Or, la Bible est un Puzzle, il faut absolument que chaque morceau soit remis à sa place pour que le tableau soit reconstitué comme l'image originale, autrement on placera la charrue avant le bœuf.

Nous devons considérer attentivement ces paroles de Saintes Ecritures :

« Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu, dans lequel vous avez persévéré, et par lequel vous êtes sauvés, si vous le retenez tel que je vous l'ai annoncé ; autrement, vous auriez cru en vain. » 1 Co. 15.1-2.

Et, plus loin encore : *« ...Et l'athlète n'est pas couronné, s'il n'a pas combattu suivant les règles ».*
2 Tim. 2 : 5.

Que le Seigneur accorde la bonne compréhension à ceux qui sont droits de cœur.

Bro. Leonard LIFESE